

# Charte d'utilisation des ordinateurs UNOWHY Y13 et CHROMEBOOK ASUS

## Préambule

A son entrée au lycée, chaque élève reçoit un ordinateur portable accompagné de ses accessoires (pochette, chargeur). Ce matériel, fourni par la Région Île de France, est personnel et nominatif et se garde tout au long de la scolarité. L'informatique est indispensable dans une formation professionnelle, ainsi cet équipement individuel facilitera les apprentissages et contribuera à une meilleure maîtrise des outils numériques.

### 1. Spécificités du matériel

Pour des raisons de sécurité, le paramétrage de l'ordinateur est limité et certaines options sont inaccessibles. Aucun logiciel ou application tiers ne peut être installé.

A la fin du lycée, les élèves ont un accès total à l'ensemble des fonctionnalités de l'ordinateur pour notamment installer les logiciels et les applications de leur choix.

### 2. Consignes d'utilisation

#### a. Ordinateur et accessoires

Les salles informatiques étant parfois indisponibles, il est important de pouvoir accéder à tout moment en classe aux manuels numériques ou aux logiciels spécifiques sur un ordinateur portable.

Afin de travailler dans de bonnes conditions, il est impératif de respecter les consignes suivantes :

- Venir systématiquement en cours avec son ordinateur (sans attendre que le professeur le demande),
- Connaître ses identifiants de connexion, ou savoir comment les réinitialiser via l'ENT,
- Tenir son matériel et les accessoires en parfait état de marche, et pleinement rechargé

Si le chargeur est défectueux, il faut **le remplacer à ses frais** sur le site du fabricant ou chez un revendeur. Le remplacement du chargeur n'est pas prévu par la garantie.

Attention, pour les PC Y13, il est important de n'utiliser que des chargeurs de minimum 30W.

#### b. Prêt de batteries externes

Des batteries externes sont empruntable en accès libre via une borne de retrait. Pour en retirer une, il faut scanner un des QR code et s'authentifier avec les codes ENT. Une fois utilisée/déchargée, la batterie doit être replacée dans la borne à la fin de la journée. Les batteries sont exclusivement destinées à la recharge des Pc portables. Toute autre utilisation est interdite et risquerait d'endommager l'appareil.

### 3. Sanctions encourues

Les élèves sont responsables de leur matériel et prennent les mesures nécessaires afin de disposer d'un ordinateur fonctionnel. Dans le cas contraire, les professeurs peuvent exclure les élèves de cours.

Le streaming n'est pas autorisé et peut faire l'objet d'une sanction prévue par le règlement intérieur.

En cas de perte d'une batterie externe, une sanction financière peut être appliquée.

### 4. SAV (Service Après-Vente)

En cas de dysfonctionnement, une assistance est disponible afin de résoudre le problème à distance. Si le problème persiste, une prise en charge par le SAV est alors nécessaire. Le référent numérique du lycée accompagne les élèves dans la procédure de SAV, elle est différente selon votre matériel :

#### **PC UNOWHY Y13**

1. Rendez-vous sur l'application LaPoste SAV sur monlycée.net et créer un dossier pour déclarer la panne.
2. Réceptionner à son domicile le KIT d'envoi (bordereau Colissimo et carton d'emballage).
3. Renvoyer l'ordinateur (**sans ses accessoires**) en déposant le colis au bureau de Poste.
4. Récupérer l'ordinateur réparé/remplacé **au lycée** (Sous 10 à 25 jours)

#### **CHROMEBOOK ASUS**

1. Contacter le support sur asus.fr pour effectuer un premier diagnostic.
2. Selon l'origine de la panne, vous serez dirigé vers la FNAC/DARTY (matériel) ou ASUS (logiciel).
3. En cas de besoin, rendez-vous en magasin FNAC/DARTY pour déposer votre appareil.
4. Vous recevrez un bon de dépôt pour officialiser la prise en charge du SAV

**Avertissement :** Aucun remplacement n'est prévu en cas de casse, perte ou vol. Lorsque l'élève fait appel au SAV, il doit informer le professeur que son ordinateur est en réparation et doit présenter un justificatif (mail du support).